

EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL
2020
RAPPORT SUR LA LOI ANTI-TERRORISTE TURQUE

1. Ce rapport contient un examen du précédent rapport de l'EPU (2015) dans le cadre de la loi antiterroriste turque, y compris les évaluations concernant les déclarations de la délégation turque. Après la publication du rapport de l'EPU, la structure sociale, juridique et démocratique de la Turquie a connu des changements critiques. Par conséquent, ce rapport aborde également les événements qui se sont produits après l'échec de la tentative de coup d'État militaire en juillet 2016 et expose les mesures mises en œuvre par le gouvernement de l'AKP concernant la loi antiterroriste. Il se termine par des recommandations.

Le désaccord entre la Turquie et l'UE sur la loi antiterroriste

2. La loi antiterroriste est une discussion de longue date entre la Turquie et l'Union européenne dans le contexte du processus d'adhésion. Jusqu'à présent, la Turquie a refusé d'apporter des modifications à sa loi antiterroriste au motif qu'elle est attaquée par diverses organisations terroristes.
3. La proposition de la Turquie comprend une formule visant à atteindre techniquement le niveau de référence plutôt qu'à proposer un amendement global. La Turquie a considéré le changement comme une configuration de la loi, plutôt que de l'identifier comme un "amendement législatif".
4. Le 7 février 2018, İbrahim Kalın, porte-parole du Président Erdoğan, a déclaré lors d'une conférence de presse que la Turquie avait soumis une proposition à l'UE visant à sortir de l'impasse, dans laquelle se trouvait depuis longtemps la Turquie, concernant la définition du terrorisme dans le cadre des exigences de l'UE en matière de libéralisation des visas pour ses citoyens.
5. Le ministre turc des Affaires étrangères, Mevlüt Çavuşoğlu, a déclaré que la Turquie avait rempli toutes les conditions requises pour satisfaire aux critères d'exemption de visa à l'entrée dans l'espace Schengen de l'UE. Cependant, Bruxelles affirme qu'Ankara n'en a rempli que 65 sur 72. Selon la Commission européenne, Ankara doit remplir sept critères en

suspens, dont l'un est "la révision de la législation et des pratiques en matière de terrorisme conformément aux normes européennes"¹.

6. Plus de 500 000 personnes ont fait l'objet d'une enquête pour des accusations liées au terrorisme et près de 100 000 ont été arrêtées après l'échec de la tentative de coup d'État. Selon le rapport de pays de 2019 de Human Rights Watch, en Turquie, "les accusations de terrorisme ont continué d'être largement utilisées. En juin 2018, selon le Ministère de la justice, près d'un cinquième (48 924) de l'ensemble de la population carcérale (246 426) avait été accusé ou condamné pour des infractions terroristes. Parmi les personnes poursuivies et condamnées figuraient des journalistes, des fonctionnaires, des enseignants et des politiciens, ainsi que des policiers et des militaires."
7. La communauté internationale, y compris l'UE, le Conseil de l'Europe, les organisations non gouvernementales internationalement reconnues et les groupes de défense des droits de l'Homme, s'accordent à reconnaître que la loi antiterroriste de la Turquie devrait être modifiée pour être conforme à l'acquis communautaire et aux normes universelles des droits de l'Homme.

La loi antiterroriste et la situation actuelle en Turquie

8. La loi antiterroriste a été arsenalisée pour réprimer et réduire au silence les dissidents de tous les segments de la société ayant des origines politiques et idéologiques différentes.
9. De graves violations des droits de l'homme ont commencé après les opérations de corruption et de pots-de-vin des 17 et 25 décembre 2013 impliquant la famille d'Erdoğan, ses ministres et les membres de leur famille, et se sont transformées en une "chasse aux sorcières" massive, couvrant tous les secteurs publics et privés, notamment le système judiciaire et la police.
10. Pour camoufler les enquêtes sur la corruption et consolider leurs partisans, le gouvernement AKP a affirmé que ces enquêtes avaient été menées par les membres d'une congrégation religieuse (Mouvement Gulen) pour renverser le gouvernement. Ainsi, le Gouvernement a diabolisé la congrégation susmentionnée en utilisant tous les pouvoirs, les moyens et l'autorité de l'État.

1

11. Le gouvernement a nommé la congrégation "FETO/PDY" (Organisation de la Terreur Fethullahiste / Structure de l'Etat Parallèle). Cependant, le fait est que la congrégation Guléniste avait été soutenue par des gens de tous les milieux de la société. Les députés de l'AKP, même Erdoğan, avaient applaudi les activités du Mouvement Gulen. Suite aux opérations de corruption de 2013, le gouvernement de l'AKP a commencé à cibler les membres du mouvement ainsi que ses médias et autres entités affiliées au Mouvement Gulen. Une fois que l'État a désigné ce dernier comme organisation terroriste, toute personne ayant participé aux activités de ce mouvement ou ayant reçu des services de ses institutions légales et accréditées était accusée d'être membre d'une organisation terroriste.

12. Le tournant le plus important dans la persécution des opposants au régime a été l'échec de la tentative de coup d'Etat militaire du 15 juillet 2016, le gouvernement de l'AKP ayant déclaré, le 20 juillet 2016, soit cinq jours après l'échec de la tentative, l'état d'urgence pendant trois mois. Ce dernier a été prolongé sept fois, pour une durée de trois mois chacune. Enfin, il a été levé le 7 juillet 2018.

13. Depuis lors, selon les données du Ministère turc de la justice, 500 650 personnes ont fait l'objet d'enquêtes judiciaires pour liens et/ou appartenance présumés au Mouvement Gulen déclaré comme organisation terroriste. De ce nombre, 85 000 ont été arrêtés et 30 000 - dont 10 000 femmes - sont toujours maintenus en prison. Environ 800 enfants sont en prison avec leur mère. Sous la pression du régime actuel sur le pouvoir judiciaire, la plupart des affaires ont été réglées dans un court laps de temps et beaucoup d'accusés ont été condamnés à de longues peines de prison.

14. Les chiffres suivants mettent en lumière l'ampleur de l'abus de la **loi antiterroriste turque**;

Au 4 mars 2019, dans le contexte de la répression après le coup d'État en Turquie;

- 150 348 personnes avaient été licenciées,
- 500 650 personnes avaient fait l'objet d'enquêtes pénales,
- 96 885 personnes avaient été arrêtées,
- 4 463 juges / procureurs avaient été révoqués et la majorité d'entre eux avaient été arrêtés,
- 6 021 universitaires avaient perdu leur emploi,
- 189 organes de presse avaient été fermés,

- 319 journalistes avaient été arrêtés,
- 3 003 écoles, universités et résidences universitaires avaient été fermés.

Le Gouvernement a promulgué la loi no 6755 le 8 novembre 2016. L'article 37 de la loi susmentionnée protège clairement les personnes qui ont participé à la répression de la tentative de coup d'État du 15 juillet 2016 et des actes de terrorisme, ainsi que des événements qui sont considérés comme des "suites" de ces actes. L'article 37 est rédigé comme suit: *"En vue de réprimer les actes terroristes et la tentative de coup d'État du 15 juillet 2016 ainsi que la poursuite desdits actes, ceux qui ont pris des décisions ou exécuté ces décisions et mesures, et ceux qui exercent des missions dans le cadre de toutes les mesures judiciaires et administratives, ainsi que ceux qui prennent des décisions et exercent des missions dans le cadre des décrets-loi adopté en état d'urgence, n'ont aucune responsabilité juridique, administrative, financière ou pénale du fait de ces décisions, missions et actions")*

15. Le Gouvernement encourage la torture systématique par le biais des décrets-lois nos 667, 691 et 696. Avec le décret n° 696 du 24 décembre 2017, il a été déclaré, dans son article 121, que les officiers, même les civils, n'auront pas de responsabilité pénale pour leurs actes dans le cadre de la lutte contre la tentative de coup d'Etat du 15 juillet 2016 et les événements de terrorisme, ainsi que dans les incidents qui font suite aux événements mentionnés. Bien que le gouvernement, face aux critiques, ait exprimé que la disposition mentionnée ne faisait référence qu'aux 15 et 16 juillet, à savoir les deux jours suivants de la tentative de coup d'Etat du 15 juillet, le chef de l'Union des barreaux de Turquie² ainsi qu'un certain nombre d'éminents avocats pénalistes³ ont déclaré que les propos du gouvernement ne reflétaient pas la réalité et que ce dernier devait immédiatement révoquer ledit décret.

16. En effet, il existe des exemples d'utilisation de la loi et du décret-loi mentionnés contre les principes fondamentaux des droits de l'Homme. Par exemple, le Parquet général de Trabzon a décidé de classer une plainte pour torture « sans suite » (nolle prosequi), décision fondée sur le décret législatif n° 667, déclarant que les personnes ne peuvent être tenues pour responsables de leurs actes dans l'exercice des fonctions relevant du décret législatif 667.⁴

2

<https://www.ntv.com.tr/turkiye/tbb-baskani-feyzioglundan-khk-aciklamasi,ajvWB9H8BU2CK7JIGhOLbw>

3

<http://www.hurriyet.com.tr/gundem/hukukcu-cagrisi-khkyi-geri-cekin-40689865>

4

17. Le deuxième exemple concerne une décision judiciaire. Le 9e Tribunal correctionnel d'Ankara a rendu une décision le 22 Janvier 2019 concernant le décès d'un employé, et a déclaré le fiduciaire de la société, nommé par le gouvernement, non coupable sur la base du décret-loi n ° 691.⁵

18. Une autre nouvelle loi (loi n° 7145) est entrée en vigueur le 31 juillet 2018. Au lieu de renforcer l'état de droit dans le pays, la nouvelle loi a toutefois rendu permanentes les violations des droits de l'homme commises pendant l'état d'urgence en incluant dans le nouvel amendement les décrets-loi adoptés en état d'urgence.

- La nouvelle loi antiterroriste renforce et étend l'autorité des forces de sécurité de l'État en matière de détention des suspects et d'ordre public.
- La nouvelle législation permet aux autorités de contrôler qui peut entrer et sortir d'une zone pendant 15 jours pour des raisons de sécurité, tandis que les suspects peuvent être détenus sans inculpation pendant 48 heures ou jusqu'à quatre jours s'il s'agit de plusieurs infractions.
- Elle autorise également le gouvernement à licencier le personnel des forces armées turques, de la police et de la gendarmerie ainsi que les fonctionnaires et les autres agents de l'État s'ils sont accusés d'avoir des liens ou des affiliations avec une organisation terroriste.
- Les préfets des 81 provinces du pays conservent certains pouvoirs d'urgence, notamment celui de restreindre la liberté de réunion.

Comme la mesure adoptée par le parti au pouvoir conserve certains aspects de l'état d'urgence, l'opposition a critiqué le projet de loi comme un stratagème visant à "rendre l'état d'urgence permanent".

19. L'un des problèmes inhérents à la loi antiterroriste est qu'elle est un continuum de l'état d'urgence et qu'elle est devenue une sauvegarde des violations des droits de l'homme et de l'état de droit ainsi qu'un moyen pour le gouvernement AKP de supprimer les dissidents.

20. Une organisation de défense des droits de l'homme internationalement reconnue, Human Rights Watch (HRW), résume les problèmes liés à la loi antiterroriste en Turquie. Dans son dernier rapport annuel de pays de 2019, HRW a déclaré ce qui suit :⁶

<http://m.haberdar.com/gundem/savci-iskenceye-suc-duyurusunu-khk-gerekcesiyle-reddetti-h39989.html>

5

https://www.google.be/amp/www.cumhuriyet.com.tr/amp/haber/turkiye/1229775/is_cinayetine_KHK_zirhi.html

6

L'état d'urgence de deux ans a officiellement expiré en juillet mais a été remplacé par une nouvelle législation antiterroriste, adoptée par le Parlement en août. Le projet de loi contient de nombreuses mesures semblables aux pouvoirs extraordinaires dont jouissaient les autorités en vertu de l'état d'urgence. Il s'agit notamment de l'élargissement des pouvoirs déjà étendus des préfets nommés quant à la restriction de la liberté d'association et de circulation; du pouvoir exécutif pour trois ans de destituer des fonctionnaires, y compris des juges, par décision administrative; et de pouvoirs policiers accrus, y compris des périodes de détention pouvant être prolongées de 12 jours au maximum.

21. Selon l'acquis de l'UE, les personnes qui fournissent des informations, un soutien matériel ou financier, etc. à une organisation terroriste peuvent être inculpées en tant que membres d'une organisation terroriste si elles contribuent sciemment et volontairement à l'organisation.

22. Bien que le droit turc contient des dispositions similaires, elles ont été interprétées très différemment dans la pratique. L'État, se fondant sur sa perception, accuse les individus d'être "terroristes" de faibles éléments de poursuites, et ne les juge que sur la base de cet attribut. Tous les dissidents sont accusés de terrorisme. Participer à des manifestations pacifiques ou signer des déclarations, communiquer des actes criminels ou partager ces nouvelles, critiquer le gouvernement à propos des réseaux sociaux est suffisant pour être accusé d'être terroriste. Il s'agit là d'une indication significative de la mesure dans laquelle un pouvoir judiciaire, qui a complètement perdu son impartialité et son indépendance, peut abuser le droit.

23. Ces pratiques illégales du gouvernement AKP se poursuivent. Il n'y a aucune preuve que l'un ou l'autre des défendeurs, qui ont été inculpés et poursuivis dans le cadre de l'adhésion au FETO, ait commis un acte terroriste typique ou compréhensible. Les accusations de "terreur" portées contre ces personnes sont incroyablement vagues, bâclées, sans preuve et, pire que tout, consistent en des actes et activités non criminels.

Par exemple ;

- Des femmes, sympathisantes du Mouvement Gulen, qui ont préparé de la nourriture pour une vente de charité dans le but d'aider ceux qui ont besoin de soutien,
- Les personnes qui ont déposé de l'argent dans la banque, opérant légalement, affiliée au Mouvement Gulen.
- Ceux qui ont envoyé leurs enfants dans les écoles privées du Mouvement Gulen, qui étaient légalement gérées, régulièrement contrôlées par les

institutions publiques compétentes en matière d'accréditation et fortement appréciées par beaucoup, y compris les partisans de l'AKP.

- Ceux qui se sont inscrits dans les associations, syndicats, ONG, etc. prétendent affiliées au mouvement mentionné ont été accusés d'être membres d'une organisation terroriste et poursuivis en justice.

Il est évident que ces mesures étaient contraires au principe de l'État de droit et que l'utilisation du code pénal était arbitraire.

24. Ironiquement, les membres de la direction de l'AKP et le gouvernement ou leurs proches qui ont envoyé leurs enfants dans ces écoles ou qui avaient des comptes dans la banque du Mouvement Gulen ont été exemptés de ces accusations et protégés contre toute enquête ou mesure administrative. Par exemple, Berat Albayrak, qui est ministre du Trésor et des Finances et gendre du président Erdoğan, est diplômé d'une école privée du Mouvement Gulen, qui a été fermée après l'échec de la tentative de coup d'État. Alors que même les employés de la banque ont été arrêtés pour avoir été employés à la banque, les membres du parti au pouvoir ou leurs proches qui avaient des liens étroits avec le mouvement Gulen n'ont fait l'objet d'aucune enquête. Bien que le président Erdogan lui-même ait été parmi les invités d'honneur lors de la cérémonie d'ouverture de la Banque, ils ont intelligemment expliqué leur position en disant : « nous avons été dupés ! Que Dieu et notre nation nous pardonnent ! ».
25. Bien qu'Erdoğan accuse le Mouvement d'être derrière la tentative de coup d'Etat, il y a eu d'innombrables articles et analyses dans le monde entier concernant l'échec de la tentative de coup d'Etat qui remettent en question qui était réellement derrière le coup. De nombreuses questions restent encore sans réponse.
26. Refusant les appels des membres des partis d'opposition, les membres de l'AKP et du Parti du mouvement nationaliste (MHP) à la Commission parlementaire chargée d'enquêter sur la tentative de coup d'État n'ont pas invité les personnes qu'il est crucial d'inviter, notamment le sous-secrétaire de l'Agence nationale du renseignement (MIT) et le chef d'état-major des forces armées turques, à venir témoigner devant la Commission. Cette dernière a agi dans l'intérêt des allégations du gouvernement de l'AKP quant à l'identité de l'auteur de la tentative de coup d'État au lieu de mener une enquête approfondie. Il est intéressant de noter que ces deux personnes n'ont jamais été présentes avant les procès dans aucune des affaires impliquant les suspects de la tentative de coup d'Etat malgré les nombreux appels des avocats de la défense ainsi que des accusés.
27. De tout cela, il ressort que les efforts déployés par le gouvernement pour accuser ses opposants d'actes de terrorisme et, par conséquent, les poursuivre en justice constituent une grave violation de droit. Ces tentatives sont faites pour faire peur à la société, pour forcer tout le monde à obéir au régime, pour faire oublier les enquêtes sur la corruption, pour changer l'ordre du jour, pour soutenir le pouvoir et pour consolider les partisans. Pour atteindre ces objectifs, il est clair que la religion (l'Islam) est utilisée

en politique et que les sections conservatrices du pays sont induites en erreur par des discours religieux.

RECOMMANDATIONS

L'Organisation des Nations unies devrait appeler la République de Turquie à ;

1. Respecter les droits de l'homme constitutionnels, en particulier les droits fondamentaux tels que le droit à la liberté et à un procès équitable, et pour ce faire, modifier les statuts illégaux liés au terrorisme,
2. fournir la protection nécessaire contre les enquêtes et les traitements illégaux,
3. enquêter sur les agents de l'État qui ont été impliqués dans des violations anticonstitutionnelles des droits humains.